

Compte rendu du conseil municipal du Mardi 9 avril 2013

Présents :

Sylvain KASPRZYK, président de séance, Jean-Michel LERISSEL, Georges LACROIX, Hervé GOUJAT, Geneviève FERRAND, Stéphane CORGIER, Christelle GATHIER, Alain GUILLET-LOMA, René SALEMBIER, Catherine MOUCAUD, Odile DOUCET, Maryline DUBOST, Annie CORGIER, Olivier LACROIX

Absentes excusées :

Franck RONZON

Secrétaire de séance : Geneviève FERRAND

Le Conseil Municipal de ce mardi 9 avril 2013 avait pour ordre du jour :

- 1/ Approbation du compte rendu du 5 février 2013
- 2/ Crédit de fournitures pour l'école privée – année 2013
- 3/ Contribution aux dépenses de fonctionnement de l'école privée mixte – année 2013
- 4/ Modification des statuts de la CCPAT : abandon de la compétence « Gestion des musées » et modification de la compétence culture.
- 5/ Attribution d'une subvention à l'association « Chouette Cantine »
- 6/ Vote du budget primitif – année 2013

Questions diverses.

1/ Approbation du compte rendu du 26 mars 2013

Il n'y a pas eu l'approbation du compte rendu, les délibérations n'étaient pas revenues du contrôle de légalité de la sous-préfecture.

2/Crédit de fournitures pour l'école privée – année 2013

Un crédit de fourniture de 52€ par élève sera mis à la disposition des enseignantes de l'école privée soit pour 37 enfants : 1924€

Adopté à l'unanimité

3/ Contribution aux dépenses de fonctionnement de l'école privée

A raison de 556€30 par enfant et pour 30 élèves la somme de 16 690€50 sera versée à l'OGEC

Adopté à la majorité, 13 voix pour - 1 abstention

4/ Modification des statuts de la CCPAT ; abandon de la compétence < gestion des musées et modification de la compétence culture.

L'entretien des bâtiments redevient charge de la commune où se trouve le musée. La CCPAT apportant son soutien à l'élaboration et sa participation financière.

Adopté à la majorité, 13 voix pour - 1 abstention

5/ Attribution d'une subvention à l'association <chouette cantine >

L'ajustement du versement de septembre à février 2013, le versement du prévisionnel de mars à juillet 2013 avec les heures d'accompagnement de Mme Combaz représente une somme de : 1508€08

Adopté à l'unanimité 14 pour

6/ Mr le maire donne lecture du budget primitif 2013-

Il s'équilibre à hauteur de 489 313 € pour la section de fonctionnement

252 661 € 89 pour la section d'investissement

Ce budget est adopté à la majorité par 13 voix pour – 1 abstention

Question diverses

Un exemplaire du futur règlement de la salle des jeunes est remis à chaque conseiller pour qu'il puisse en prendre connaissance et faire les remarques lui semblant utile.

Les arbres au-dessus du mini stade seront taillés par l'entreprise Merville

Les brigades vertes travaillent actuellement sur les sentiers de la commune.

La commission voirie se rendra à la fouillouse à la demande de Mr David Corgier pour un problème de mur.

Les panneaux <village d'avenir > ont été placés aux entrées de village. Route de la vallée et route d'Amplepuis.

La salle Valenciennes pose un problème au niveau du chauffage n'étant pas utilisée tous les jours il est difficile de mettre en place une régulation. Donc les personnes utilisant cette salle devront se sentir responsable de la mise en route et de l'arrêt du dit chauffage. De même pour le ménage. Un courrier sera envoyé aux responsables des associations utilisant ce local.

L'entreprise « Etoffes et déclinaisons » quitte son atelier de Saint Just D'Avray pour des locaux plus grands.

Des appareils de fitness vont bientôt prendre place au City Stade.

La margelle du pont de la vieille route a été déplacée, à voir par les cantonniers.

Le chemin entre Charmacot et la Talabarde est mauvais par endroit : ces trous seront bouchés dès la rentrée de l'enrobé.

Le chemin de Longeval n'as pas été remis en état correctement par la société qui a fait des travaux, une demande a été faite auprès de la CCPAT pour qu'il soit mis fin à ce souci.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Secrétaire de séance

Geneviève FERRAND

Le Maire

Sylvain KASPRZYK